

Pêche artisanale durable : *libérer les avantages socio-économiques*

Résumé

La pêche artisanale est un pilier essentiel de la sécurité alimentaire, de l'emploi et du développement économique en Afrique, car elle assure la subsistance de millions de personnes et contribue de manière significative au commerce et à la nutrition. À l'échelle mondiale, cette activité représente plus de 40 % des prises totales de poissons et emploie près de 90 % de la main-d'œuvre mondiale du secteur de la pêche, dont une grande partie est basée en Afrique. Pourtant, malgré leur rôle essentiel, les acteurs de la pêche artisanale restent marginalisés, confrontés à la pauvreté, à une faible représentation politique et à une concurrence croissante de la part de la pêche industrielle, du tourisme côtier et des autres activités liées au développement des infrastructures.

Cette note d'orientation identifie les obstacles systémiques qui limitent le potentiel socio-économique de la pêche artisanale, notamment : des politiques et des cadres juridiques obsolètes ou mal appliqués ; une volonté politique limitée et un soutien institutionnel incohérent ; des structures organisationnelles fragiles ou fragmentées ; une faible sensibilisation aux avantages de l'action collective ; une compétitivité et une intégration au marché insuffisantes ; des données socio-économiques et sectorielles insuffisantes pour éclairer la prise de décision.

Les mesures stratégiques recommandées comprennent : le renforcement des cadres juridiques et politiques afin de soutenir la création et la pérennité des coopératives et associations des pêcheurs artisans; la reconnaissance officielle et l'institutionnalisation des organisations de pêche artisanale afin de permettre leur participation à la gouvernance et aux marchés ; la réalisation d'évaluations socio-économiques complètes afin d'éclairer les politiques inclusives et les investissements ciblés ; la ratification et la mise en œuvre d'instruments internationaux (par exemple, les directives de la FAO sur la pêche artisanale) afin de protéger les droits des pêcheurs artisans et de promouvoir le travail décent ; mettre en place des plateformes nationales de la pêche artisanale afin d'améliorer l'accès à la prise de décision et et mettre en avant la voix des pêcheurs ; investir dans le renforcement des capacités afin de développer des organisations de pêche artisanale responsables, inclusives et bien structurées tout au long de la chaîne de valeur ; améliorer la sécurité et les infrastructures, et mettre en œuvre un aménagement de l'espace marin qui inclut des zones exclusives pour la pêche artisanale ; promouvoir la cohérence des politiques entre les différents secteurs (pêche, environnement, tourisme, commerce) afin de garantir un développement intégré ; faciliter le partage des connaissances et la reproduction des modèles de pêche artisanale qui ont fait leurs preuves dans différentes régions.

Pour exploiter pleinement le potentiel de la pêche artisanale, il faut un engagement politique délibéré et des investissements coordonnés dans la gouvernance, les infrastructures, les systèmes de données et le développement organisationnel. L'autonomisation des acteurs de la pêche artisanale grâce à des politiques inclusives et à un soutien institutionnel permettra non seulement d'améliorer les moyens de subsistance et la résilience, mais aussi de stimuler une croissance bleue durable dans toute l'Afrique. Les États membres de l'Union Africaine sont invités à placer la pêche artisanale

au centre de leurs stratégies d'économie bleue et de leurs programmes de développement nationaux afin de garantir qu'aucun pêcheur ne soit laissé pour compte.

Introduction

La pêche artisanale représente plus de 40 % des prises mondiales totales et emploie environ 60,2 millions de personnes tout au long de la chaîne de valeur, soit près de 90 % de la main-d'œuvre mondiale dans le secteur de la pêche (FAO, Duke University & WorldFish, 2023). En Afrique, la pêche artisanale contribue de manière significative à la sécurité alimentaire, à l'emploi et aux possibilités de diversification des revenus, à la croissance économique, et fournit une source de protéines abordable et très nutritive. En outre, cette activité contribue aux recettes en devises étrangères et aux recettes publiques grâce au commerce.

Malgré leur rôle essentiel dans la sécurité alimentaire et les économies locales, les acteurs de la pêche artisanale restent parmi les communautés les plus pauvres, les plus négligées sur le plan politique et les plus marginalisées socialement sur tout le continent. Ils continuent de faire face à une insécurité alimentaire et à une précarité persistante. La concurrence maritime exacerbe encore leur vulnérabilité : les navires de pêche industrielle empiètent souvent sur les zones réservées à la pêche artisanale, tandis que les activités touristiques agressives perturbent les populations de poissons et le développement des industries dégradent les écosystèmes marins et côtiers. Ces pressions entraînent des pertes économiques importantes pour les communautés des pêcheurs artisans. De plus, l'absence de structures organisationnelles solides limite leur participation aux processus décisionnels, leur accès à des marchés et à des prix équitables, à des infrastructures appropriées et à des programmes de renforcement des capacités ciblés.

Cette note d'orientation vise à fournir des recommandations concrètes pour libérer le potentiel socio-économique de la pêche artisanale en relevant les principaux défis et en promouvant des pratiques de gestion inclusives et durables.

Obstacles à la libération des avantages socio-économiques

Les principaux défis sous-jacents freinant le développement socio-économique du secteur des pêches artisanales incluent l'insuffisance et l'obsolescence des cadres politiques et juridiques, l'engagement politique peu stable, l'insuffisance des dispositifs institutionnels pour soutenir une gouvernance et un développement efficaces, le manque de sensibilisation aux avantages des structures collectives organisées, la faible compétitivité du secteur ainsi que l'insuffisance des données disponibles.

Cadres politiques et juridiques insuffisants/obsolètes

- Une législation inadéquate ou inexistante, associée à une mauvaise application et à une transposition limitée des lois existantes, compromet la gouvernance efficace de la pêche artisanale et des structures coopératives.

Engagement politique inconstant

- Les pêcheurs artisans sont marginalisées dans les processus de planification et bénéficient d'un soutien financier limité. Leur priorité dans les agendas politiques demeure faible.

Cadres institutionnels inadéquats

- Des cadres institutionnels inadéquats entravent les efforts du gouvernement pour créer, soutenir et promouvoir les coopératives et les associations pour la pêche artisanale.
- La pêche artisanale n'est souvent pas organisée en associations formelles et, lorsque de tels groupes existent, ils sont généralement fragiles pour pouvoir participer efficacement à la gestion des ressources ou aux systèmes de marché.

Sensibilisation à renforcer

- La sensibilisation limitée aux avantages des structures collectives organisées, combinée à un manque de soutien en faveur de la transparence et de la responsabilité dans la gestion des coopératives et des groupes d'intérêt économique (GIE), affaiblit encore davantage leur efficacité et leur durabilité.

Compétitivité limitée du secteur

- La compétitivité du secteur est considérablement compromise aux niveaux national, régional et continental, ce qui limite son potentiel de contribution à la croissance économique, à la sécurité alimentaire et à la viabilité des moyens de subsistance.

Des données insuffisantes

- La contribution sociale et économique de la pêche artisanale n'est pas connue.
- L'Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port (PSMA) fournit un cadre permettant d'aligner les politiques nationales sur les meilleures pratiques mondiales et de protéger les droits des SSF.

Recommandations politiques

Il est essentiel de s'attaquer aux causes profondes qui entravent le développement socio-économique de la pêche artisanale mentionnées ci-dessus afin de garantir une contribution significative aux moyens de subsistance, à la sécurité alimentaire et à la croissance économique. Les recommandations politiques suivantes sont proposées.

- Élaborer, renforcer et appliquer des cadres politiques et juridiques qui soutiennent la création, la protection et la durabilité des coopératives et associations de la pêche artisanale.
- Promouvoir la formalisation et la reconnaissance juridique des coopératives et associations de la pêche artisanale afin de garantir leur pleine participation à la gouvernance, à l'accès au marché et à la prestation de services.
- Évaluation complète de la contribution de la pêche artisanale à l'importance socio-économique de la société
- Ratification et transposition dans le droit national des principaux instruments internationaux et régionaux, tels que la convention C.188 de l'OIT sur le travail décent dans le secteur de la pêche
- Mise en œuvre et application par les gouvernements d'un cadre juridique spécifique à la pêche artisanale
- Permettre aux groupes et associations communautaires

existants de participer activement à l'élaboration des politiques et aux processus décisionnels liés à la gouvernance des pêches.

- Amélioration de l'accès aux plateformes décisionnelles pour la pêche artisanale en créant ou en renforçant une plateforme nationale unifiée de coopératives et d'associations afin de représenter les intérêts de la pêche artisanale dans le dialogue avec le gouvernement et les parties prenantes.
- Mettre en place des organisations solides et bien structurées, tout au long de la chaîne de valeur, formées à la dynamique organisationnelle.
- La mise en place de structures solides, bien organisées et gérées efficacement tout au long de la chaîne de valeur de la pêche artisanale (PA) permettrait de renforcer considérablement l'autonomie des pêcheurs et des travailleurs du secteur de la pêche.
- Mise en place de systèmes de recherche et de sauvetage, et dotation des groupes de gestion communautaires d'outils et de formations pour la sécurité en mer, la prévention des urgences et la préparation aux catastrophes.
- Faciliter le partage des connaissances, l'échange d'expériences et les programmes de renforcement des capacités entre les coopératives et associations de pêcheurs et de travailleurs du secteur de la pêche.
- Mettre en place et faire respecter des zones de pêche exclusives (ZPE) pour les petits pêcheurs (PA), soutenues par une planification spatiale marine robuste et des systèmes SCS.
- Renforcer les infrastructures de surveillance, de contrôle et de surveillance (SCS) en intégrant les technologies de pointe (satellites, flux en direct).
- Promotion de la cohérence des politiques entre les secteurs (tourisme, développement côtier, environnement et pêche) qui préservent les zones de pêche des pêcheurs artisans, protègent les habitats des poissons et garantissent un accès équitable aux ressources marines pour les communautés locales.
- Assurer la diffusion en temps opportun des données, informations et retours d'expérience aux pêcheurs et aux travailleurs du secteur, afin de permettre une participation éclairée et une gestion adaptative au niveau communautaire
- Documentation et large diffusion d'études de cas probantes et exemplaires de coopératives et d'associations efficaces, afin d'inspirer leur reproduction et d'éclairer les politiques et les pratiques

Conclusions

Comme indiqué dans la présente note d'orientation, le renforcement des structures organisationnelles des acteurs de la pêche artisanale tout au long de la chaîne de valeur est essentiel pour tirer parti d'avantages clés, tels que l'accès aux processus décisionnels de haut niveau, l'amélioration des débouchés commerciaux, les programmes de protection socio-économique et les programmes de renforcement des capacités ciblés. Ces progrès sont essentiels pour améliorer la qualité de vie et les moyens de subsistance des communautés de pêcheurs à travers le continent africain.

Il existe déjà des exemples de réussite en Afrique, qui démontrent le potentiel des initiatives communautaires. Il est donc impératif que Les EM-UM et les organismes régionaux soutiennent la reproduction, la mise à l'échelle et la diffusion de ces efforts innovants. Cela passe notamment par la promotion de l'échange de connaissances,

Références

- AUC-NEPAD. 2014. Cadre politique et stratégie de réforme pour la pêche et l'aquaculture en Afrique
- CAOPA. 2016. Voix de la pêche artisanale africaine, appel à une Année africaine de la pêche artisanale. Stockholm.
- FAO. 2015. Directives volontaires pour garantir une pêche artisanale durable dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté. Rome.
- FAO. 2020. La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2020. La durabilité en action. Rome. https://doi.org/10.4060/ca9229en
- FAO. 2022. La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2022. Vers une transformation bleue. Rome, FAO. https://doi.org/10.4060/cc0461en
- FAO, Duke University &WorldFish. 2023 . Mettre en lumière les récoltes cachées – La contribution de la pêche artisanale au développement durable. Rome. https://doi.org/10.4060/cc4576en

